

PARTIE 3 – ETUDES DE CAS SUR LES OPERATIONS INTRACOM – LB/PS - SOLUTION

Cas n°1

Le 15/01, un assujetti belge achète des marchandises à un fabricant hollandais.
Ce dernier assure le transport vers le domicile de l'acheteur belge.
Prix de la transaction (transport compris) : 27 500 EUR.
Les marchandises sont transportées et livrées le 25/02.

Nature opération	AIC biens ordinaires - VAD
Localisation	<i>L'opération est localisée en Belgique : là où les biens sont mis à disposition de l'acheteur ! Art 15§1^{ier}, 1°</i>
Redevable	Acheteur belge article 51§1 ^{ier} 2°
Formalités vendeur	Vente exonérée TVA (art 39 bis) = facture HTVA mais vérifier 2 conditions !! Listing intracom code L Déclaration grille 46
Formalités acheteur	<i>Il réalise une AIC taxable dans son pays (BE)</i> Redevable de la tva belge en Belgique Déclaration : 81 86 59 55

Cas n°2

Le 06/02, Herr Martens résident en Allemagne achète en Belgique une voiture : 30 000 €. Il assure lui-même le transport.

Nature opération	LIC d'un MTN à un particulier, VAC
Localisation	<i>L'opération est localisée en Allemagne : là où les biens sont mis à disposition de l'acheteur art 25 ter§2 : car il s'agit d'un MTN : art 8bis</i>
Redevable	<i>C'est l'acheteur qui s'occupe de la TVA dans son pays... selon la procédure mise en place (au receveur dans un bureau de douane, cela lui permettra d'immatriculer son véhicule)</i> Art 51§1 ^{ier} , 2°
Formalités vendeur	Vente exonérée TVA art 39 bis = facture HTVA Car il s'agit d'un MTN !! Listing intracom code L Déclaration grille 46
Formalités acheteur	<i>Il réalise une AIC taxable dans son pays (DE)</i> Redevable de la tva allemande en Allemagne

Cas n°3

Des particuliers belges reçoivent dans leur boîte aux lettres un catalogue d'une société française spécialisée dans la vente par correspondance. Deux hypothèses sont envisagées :

- ▶ La société française réalise un ch. d'affaires en UE > 10 000€.
- ▶ La société française réalise un ch. d'affaires en UE < 10 000€.

FORMALITES		vendeur français	acheteurs belges
VAD A des particuliers	VEND PEU	Redevable de la TVA en France	Payer la facture....
		Facture émise avec TVA française	
		Déclaration FR	
	VEND BCP	Redevable de la TVA en Belgique	
		Facture émise avec TVA belge	
		Déclaration via OSS	

Cas n°4

La société belge Nomacorc, fabricant de bouchons, reçoit une facture d'une société luxembourgeoise qui a réalisé une étude de marché en Asie. La facture s'élève à 2 750 €.

Nature opération	PS intra reçue en B2B (pour les besoins de l'activité économique)
Localisation	Art 21§2 : EM preneur = Belgique = règle générale de localisation
Redevable	Le preneur belge asj Nomacorc : art 51§2,1°
Formalités vendeur	Envoi de la facture HTVA et listing intracom
Formalités acheteur	Déclaration : 82 88 55 et 59

Cas n°5

Le 05/12, le restaurant étoilé d'Arabelle Meirlaen envoie des nappes ainsi que les vestes de travail des cuisiniers et serveurs dans un lavoir spécialisé en Hollande. La marchandise revient par camion 5 jours plus tard, date à laquelle la facture est établie pour un montant de 850 €.

Nature opération	PS intra reçue en B2B (pour les besoins de l'activité économique) Travail réalisé sur bien meuble
Localisation	Art 21§2 : EM preneur = Belgique = règle générale de localisation
Redevable	Le preneur belge restaurant Arabelle Meirlaen : art 51§2,1°
Formalités vendeur	Envoi de la facture HTVA et listing intracom
Formalités acheteur	Déclaration : 82 88 55 et 59

Cas n°6

La commune de Stavelot achète le 20/01 des fleurs à un horticulteur hollandais pour 50 000 EUR. Le vendeur livre la marchandise à la commune le 15/02 et remet la facture à ce moment.

Nature opération	B4 : AIC biens ordinaires - VAD
Localisation	<i>L'opération est localisée en Belgique : là où les biens sont mis à disposition de l'acheteur ! Art 15§1ier</i>
Redevable	<i>Manifestement, l'acheteur B4 réalise « bcp » d'AIC Il est donc redevable SSI il fournit son num d'identification Art 25ter§1</i>
Formalités vendeur	Vente exonérée TVA art 39 bis = facture HTVA mais vérifier conditions !! Listing intracom
Formalités acheteur	<i>B4 qui achète « bcp » en union européenne... a donc dû demander un num d'identification au préalable (via une déclaration de dépassement de seuil). .. si ce n'est pas déjà fait ! Il remplira alors la DST, il est redevable de la TVA belge en Belgique ... mais attention sans avoir droit à la déduction !</i>

Cas n° 7

Le 01/09, un assujetti belge vend « au comptoir » 12000 m2 de revêtement de sol à un hôpital de Caen, celui-ci réalise sa première AIC. La facture est délivrée le 18/10 pour 77 500 EUR. C'est à cette date qu'un transporteur de l'hôpital prend possession de la marchandise.

Nature opération	LIC de biens ordinaires à un B4 - VAC
Localisation	<i>L'opération est localisée en Belgique : là où les biens sont mis à disposition de l'acheteur ! Art 25ter§1</i>
Redevable	<i>Manifestement, l'acheteur B4 réalise « bcp » d'AIC Il est donc redevable SSI il fournit son num d'identification</i>
Formalités vendeur	Vente exonérée TVA art 39 bis = facture HTVA mais vérifier conditions (numéro d'identification valable de l'acheteur et preuve du transport vers la France)!! Listing intracom code L
Formalités acheteur	<i>B4 qui achète « bcp » en union européenne... il est redevable de la TVA française en FR.</i>

Cas n°8

Le 29/12, la société Ecobati reçoit la facture du transporteur PRONTO, identifié en Italie, pour le transport Bruxelles/Milan d'un lot de marchandises : 250 €.

Nature opération	Transport intracommunautaire de biens
Localisation	Art 21§2 (B2B) : EM preneur = Belgique = règle générale de localisation
Redevable	Le preneur belge asj Ecobati : art 51§2,1°
Formalités vendeur	Envoi de la facture HTVA et listing intracom
Formalités acheteur	Déclaration : 82 88 55 et 59

Cas n°9

Le 28/02, la margarinerie Aigremont reçoit une facture d'AVIS pour la location d'une voiture en Allemagne, le directeur de production y a visité des clients pendant 15 jours. Prix : 850€.

Nature opération	PS intra reçue : location moyen de transport de courte durée
Localisation	Art 21 §3, 5° (B2B) : à endroit où véhicule est mis à disposition du preneur = Allemagne
Redevable	Le prestataire allemand AVIS → art 51§1 ^{ier} , 1° - facture avec TVA allemande
Formalités acheteur	Déclaration : 82 et pas de 59 car TVA à récupérer en Allemagne via 8° Directive

Cas n°10

Le 01/03, la rénovation du hall d'entrée du bâtiment de l'entreprise Joskin vient d'être terminée. La facture de l'entrepreneur français (non identifié en Belgique) mentionne un prix de 15 000 €.

Nature opération	PS intra reçue : travail sur un immeuble
Localisation	Art 21 §3, 1° (B2B) : EM preneur = lieu de l'immeuble = Belgique
Redevable	Pas le prestataire français car non identifié en Belgique → art 51&2, 5° : report de paiement généralisé car conditions remplies – preneur belge asj Joskin redevable
Formalités vendeur	Envoi de la facture HTVA
Formalités acheteur	83 87 59 56